



DIEPAT/23-969-1530 du 29/05/2023

**APPEL A CANDIDATURES - CONTROLEUR DE GESTION RH DE LA REGION ACADEMIQUE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires ou contractuels de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, secrétariat DIEPAT : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant dans le cadre d'une création de poste.

- Contrôleur de gestion RH de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le poste est localisé à Aix en Provence

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 16 juin 2023 par voie électronique à :

Ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Laurent NOE, Secrétaire Général de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur*



FICHE DE POSTE :

**Contrôleur de gestion RH
de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur**

I. Description du poste

- Fonction à assurer : la création de ce poste s'inscrit dans un renforcement de la qualité du pilotage régional des moyens humains relevant de la compétence de la région académique. L'activité s'articule autour de l'analyse, du suivi et du contrôle de ces moyens dont il rend compte au responsable régional en charge du suivi budgétaire et financier de la région académique et des principales échéances des calendriers de gestion budgétaire et RH.
- Corps pour les fonctionnaires : Catégorie A, IGR, IGE, AAE
- Statut du poste : Vacant (création de poste)
- Nature du poste : Titulaire ou contractuel
- Nombre de personnes encadrées hiérarchiquement : 0

II. Régime indemnitaire :

- NBI : 0
- Groupe IFSE : 3

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Lieu d'affectation : rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence
- Service d'affectation : placé sous l'autorité hiérarchique du responsable régional en charge du suivi budgétaire et financier de la région académique et sous l'autorité fonctionnelle du chef du bureau du secrétariat général de région académique.

IV. Environnement et contexte de travail :

L'environnement professionnel :

Constituée des académies d'Aix-Marseille et de Nice, la région académique PACA constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec la collectivité régionale, la préfecture de région et certaines directions régionales de l'Etat (DRFIP, ARS, DREETS, DRAAF, ...). Les académies d'Aix-Marseille et de Nice sont engagées depuis 2016 dans une forte mutualisation de leurs compétences et de partage des outils. Des conseillers techniques communs sont mis en place depuis 2016. Des services régionaux bi-sites permettent l'exercice des compétences du recteur de région.

Sous l'autorité du recteur de région académique, le secrétaire général de région académique est chargé de l'administration de la région académique et le pilotage des services régionaux. Pour ce faire, il dispose, en tant que de besoin, des services académiques et interacadémiques qui concourent à la mise en œuvre des politiques de la région académique. Plus spécifiquement :

- il contribue à établir une bonne articulation entre tous les niveaux d'administration territoriale au sein des services des trois académies ;
- il assure l'assistance du recteur de région académique, de la rectrice de l'académie de Nice, de la rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) dans leurs missions d'organisation fonctionnelle et territoriale de la région académique, de coordination des politiques d'éducation sur le territoire régional et de représentation auprès des différentes instances et institutions présentes en région ;
- il concourt à l'élaboration du schéma de mutualisation des moyens entre les services des académies, qui intègre les services régionaux et interacadémiques ;
- il contribue à définir les orientations stratégiques des politiques d'éducation et d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation ;
- il propose les outils et méthodes pour garantir le pilotage des services ;
- il organise des modalités de l'action commune des académies ;



- il pilote les budgets opérationnels de programme (BOP) régionaux.

Le secrétaire général de la région académique PACA assure la responsabilité de budget opérationnel et de responsable d'unité opérationnelle pour les programmes 150 « Formations supérieures et recherche universitaire », 163 « Jeunesse et vie associative », 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », 214 « soutien de la politique de l'éducation nationale » et 219 « Sport » dans le cadre d'une délégation de signature du recteur de région académique.

Dans l'exercice de ses missions, il est entouré de la secrétaire générale adjointe de la région académique, du chef de bureau du secrétariat général de la région académique, du responsable régional en charge du suivi budgétaire et financier de la région académique, du coordonnateur régional et responsable de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage et des directeurs et directrices des services régionaux.

V. Description du poste :

En étroite collaboration avec les services des académies d'Aix-Marseille et de Nice, le contrôleur de gestion RH de la région académique suit les effectifs, les emplois et la masse salariale relevant de la compétence de la région académique, notamment en concevant des outils de pilotage et d'aide à la décision stratégique nécessaires au secrétaire général de région académique et son adjointe.

Force de propositions, il assure un rôle de conseil et d'alerte auprès du responsable régional en charge du suivi budgétaire et financier de la région académique et du secrétaire général de région académique sur les risques liés à la maîtrise des moyens RH, et propose des pistes d'amélioration pour une meilleure cohérence régionale.

Plus spécifiquement, il s'agit pour le chargé du contrôle de gestion RH de conduire les missions suivantes :

- identifier des besoins et attentes en termes de suivi et de contrôle des effectifs, des emplois et de la masse salariale ;
- participer à l'élaboration et mettre en œuvre la stratégie régionale en la matière ;
- conduire un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et compétences ;
- concevoir des tableaux de bords d'aide à la décision, adaptés aux différents interlocuteurs ;
- mettre en place des outils facilitant le pilotage régional ;
- mettre en place et développer des outils de gestion, de contrôle et de reporting sur l'évolution des effectifs, des emplois et de la masse salariale avec une analyse de l'exécution et des projections (analyse des écarts entre exécution et projection) ;
- coordonner la construction des éléments d'analyse pour la région académique.

Chacune de ces missions s'inscrit dans le cadre d'un réseau d'acteurs et de services partenaires concernés par le suivi des moyens humains relevant de la région académique : les services régionaux et interacadémiques, les directions et services de ressources humaines, les divisions des affaires financières académiques, le contrôleur budgétaire en région (DRFiP), l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les perspectives du poste :

L'innovation et la transformation RH est au cœur des réformes de l'Etat. La participation à son développement permet d'acquérir et/ou de conforter des compétences dans des domaines très divers. Les multiples dimensions du poste offrent à son titulaire la perspective d'occuper d'autres fonctions dans les domaines de la GRH, du contrôle de gestion et de diversifier son parcours sur d'autres postes à responsabilités supérieures.

• Compétences professionnelles et qualités requises :

- capacité à piloter des dossiers et à animer un réseau d'acteurs et de services partenaires ;
- sens des initiatives et de l'anticipation pour appréhender l'interaction entre la stratégie globale et la gestion opérationnelle des finances publiques ;



- capacité de conseil pour le pilotage stratégique ;
- ouverture intellectuelle, innovation et capacité de conviction pour engager une démarche d'amélioration continue ;
- connaissance du cadre et des règles juridiques et budgétaires des finances publiques, et des principaux domaines de compétence des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation.

Une connaissance et une expérience de la gestion des emplois et des RH en académie seront appréciées.

Niveau d'études minimum souhaité :

Niveau : Licence, Master ou diplômes équivalents

Spécialisation : gestion budgétaire, gestion du personnel et des emplois, conduite de projets.

VI. Contraintes et modalités particulières :

- Travail en réseau ;
- Télétravail possible ;
- Déplacements à prévoir au sein de la région académique PACA ;
- Poste à pourvoir immédiatement.

Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de trois semaines suivant la présente publication par la voie hiérarchique à la DIEPAT par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Copie à : ce.sgra@region-academique-paca.fr

Les candidats d'une autre académie ou d'une autre administration joindront en plus l'avis favorable de leur administration pour une mobilité sur ce poste.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

Mme Marie-Laure Follot (secrétaire générale adjointe de la région académique) et M. Pascal Benoît (chef du bureau du secrétariat général de la région académique) : ce.sgra@region-academique-paca.fr.

M. Pascal SADAILLAN (chef de bureau des personnels administratifs à la DIEPAT) :

pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr

04.42.91.72.28